



Ile-de-France

Procès-verbal Conseil d'administration Terre de Liens IdF du 21 novembre 2017

Présents:

Administrateurs : Maxime Jacob, Anne Gellé, Michel Vampouille, Dominique Abada-Simon, Jean-Pierre Lecoq, Jean Azan, Anny Poursinoff, Jean-René Larnicol, Pierre-Fançois Weber, Gülseren Verroust, Maurice Desriers

Salariés : Gaëlle Lacaze, Nicole Moutenet, Guillaume Simonin, Stefania Molinari

Invités : Ellen Beaurin-Gressier, Bernard Vincent, Julie Ozenne

Le quorum étant atteint (11 administrateurs sur 11 sont présents), le conseil peut valablement délibérer.

Maurice Desriers assure la présidence et Anne Gellé le secrétariat de séance.

1. Cooptation de nouveaux administrateurs

Après avoir assisté au CA pendant plusieurs mois comme observateurs, Bernard Vincent et Ellen Beaurin-Gressier acceptent de devenir administrateur (trice) et nous nous en réjouissons. Julie Ozenne préfère rester pour l'instant observatrice.

Délibération 2017-25 : Bernard Vincent et Ellen Beaurin-Gressier sont cooptés comme administrateurs. Leur participation définitive au CA sera validée par un vote en AG.

2. Questions sur la lettre d'infos

- **Concernant Verdelot** :- Verdelot est une ferme de 51 ha située en Seine et Marne (proche de l'Aisne) que TDL pourrait acquérir. La Safer a attribué le bien à TdL lors de son dernier comité technique (à l'exception de 2 ha attribués à un apiculteur local). La foncière de TDL est intéressée par l'achat de cette grande propriété mais a émis des réserves lors du comité d'engagement du 20 novembre :

- sur le vaste bâti : serait-il possible d'ouvrir la location d'un des deux bâtiments d'habitation à des extérieurs (la première habitation sera louée par les porteurs de projet)
- sur le prix élevé : Pour info le forfait végétal (sorte de pas de porte) sera intégré dans le prix.

Le dossier doit être retravaillé avec notamment une rencontre avec les porteurs de projet et une évaluation précise des travaux. Avant décision définitive du comité d'engagement de la Foncière de TDL.

- **quelle est l'actualité à propos des murs à pêches de Montreuil** menacés par l'urbanisation ? Guillaume et Gülseren informent que TDL IDF échange avec l'association « sens de l'humus ». La discussion en cours serait simplement d'aider cette association à se constituer en fondation pour solliciter du mécénat afin de protéger ce patrimoine.

- **court échange à propos d'une rencontre avec Fermes d'Avenir**. Des associations d'Abiosol sont réservées. Alors que l'agglomération Cœur d'Essonne a fait appel à Fermes d'avenir, il serait dommage de ne pas définir quelques de

« lignes d'entente et/ou de divergences éventuelles » sur Brétigny alors que les 3 porteurs de projets sont tous suivis par Abiosol.

3. PV du CA du 14 octobre

Jean René Larnicol précise qu'il n'était pas au CA l'après midi. Des modifications sont à apporter au point 5 pour enlever la hiérarchie des sujets indiqués. Jean Pierre s'en occupera et enverra le document à Gaëlle (fait le 22 novembre) qui complètera le PV avec les numéros des délibérations.

Délibération 2017-26 : Après prise en compte de la réserve de Jean René Larnicol, le PV est adopté à l'unanimité.

4. Echanges sur le plan d'actions 2018

Gaëlle présente un tableau synthétique qui met l'accent sur les propositions d'actions nouvelles qui ont été discutées en pôle ou vont l'être prochainement. En ce qui concerne son poste elle n'assurera plus de veille foncière, le relais sera assuré côté citoyens. Il sera intéressant d'évaluer fin 2018 l'effet du nouveau guide citoyen qui a pour but d'outiller les bénévoles, en complément des formations.

En ce qui concerne le poste communication, la priorité ne sera plus d'affecter des moyens pour recruter des nouveaux adhérents mais d'accompagner les responsables des groupes locaux et de susciter des liens plus étroits avec des personnes morales (les associations d'environnement par exemple). Une fête est à prévoir à Milly mais aussi éventuellement un autre temps festif à Paris. Il est aussi prévu de consacrer plus de temps à la collecte d'argent pour les fermes - notamment celle de Verdolot si l'achat a lieu.

Pour le poste agricole compte tenu du départ de Guillaume remplacé par Loïc le poste ne sera pas beaucoup modifié, une part plus importante du travail sera affectée au sujet transmission des fermes.

Jusqu'alors le temps de travail de Nicole était pour moitié consacré au projet stratégique et au mécénat. Pour 2018 il est proposé de modifier ces proportions : 80 % pour le mécénat et 20 % pour le projet stratégique

Les frais de fonctionnement sont de 42 000 €. Les frais associés sont ceux liés à des actions ventilées dans les 9 axes (voir le document envoyé par Gaëlle) : 38000 €.

Certaines, de fait ou peu prioritaires seront reportées si le budget est tendu. Ce qui est le cas, à ce jour puisque 60 000 € manquent au budget.

Les actions concernées :

- Création, en partenariat avec Abiosol, d'un support de formation (4 pages peu coûteux) à destination des acteurs public
- Contribution au poste PAPI (le poste Abiosol dédié à l'accueil des porteurs de projet)
- Création d'un support de communication vers les acteurs publics qui possèdent du foncier. La création de ce document qui lui sera utile, pourrait être prise en charge par la fondation TDL.
- Coût de la préparation d'une fête de l'installation à Milly (à noter : beaucoup de bénévoles engagés dans le secteur)
- Accueillir un stagiaire pour étudier le profil des élus engagés pour défendre le foncier agricole
- Accueillir un jeune en Service Civique pour accompagner les sensibilisations mécénat sur Paris

Tour de table et discussion :

- JP. Lecoq et Anny : Bien sûr le poste Papi a un coût mais il permet de dégager du temps pour le poste agricole
- Pour Maurice, compte tenu que le temps de travail global présenté dans le document sur le poste agricole est trop important, celui sur la veille foncière devra être réduit
- Gülseren informe que le service civique ne sera recruté qu'au 2nd semestre en raison du manque de place au bureau.
- Jean Pierre propose que la communication soit plus grand public et moins « de terrain »,
- Julie partage cet avis et souhaite qu'on s'interroge sur les moyens d'accrocher une entreprise.
- Ellen demande quelles sont les pistes pour combler le déficit.
- Pierre François considère que le mécénat est important et donc le stage doit démarrer vite. Il est partagé l'avis de Jean Pierre sur la communication grand public.
- Anne dit qu'en pôle collectivités elle a déjà émis des doutes sur l'intérêt du stage profil des élus.
- Nicole : 2 stagiaires au lieu d'un sont envisagés sur le mécénat. Elle propose que son activité mécénat prime sur celle concernant le plan stratégique.
- Jean René priorise l'accompagnement des groupes locaux.
- Le déficit préoccupe Bernard.
- Pour Maxime nous discutons d'un programme d'actions, il sera revu en fonction des ressources. Il attire l'attention sur le fait que les stagiaires doivent être guidés et accompagnés, ce qui prend du temps.
- Michel pense que TDL national pourrait confier à notre AT le suivi des relations avec le conservatoire des espaces naturels. Autre sujet : il faudrait préparer une interpellation des élus avant les prochaines municipales : les PLU ne sont pas en conformité avec le schéma directeur. Enfin, il est important d'élargir nos partenariats, en plus de FNE il serait utile de rencontrer les associations mobilisées en agriculture urbaine.
- Pour Stefania la communication grand public doit plutôt être menée par l'association nationale, c'est un gros chantier. Pour la veille foncière, des bénévoles ont un vrai potentiel mais il faut les accompagner.
- Dominique fait confiance aux pôles pour les arbitrages mais doute de l'efficacité des pistes foncières remontées par des bénévoles, pour elle la veille foncière est d'abord un outil de mobilisation. Elle est d'accord avec Stefania pour déléguer au national la communication grand public.
- Jean ne voit pas la situation évoluer favorablement, depuis 3 ans chaque année on ajuste mais on continue à agir.

5. Assemblée Générale

Dates et lieux sont validés après un vote pour savoir si l'AG peut se tenir en soirée au lieu d'un samedi. Le samedi est retenu (7 voix contre 5).

Délibération 2017-27 : L'Assemblée générale de Terre de Liens Ile de France aura lieu samedi 24 mars 2018, de 10 à 16h. Le lieu sera le Mundo (Rez de chaussée) à Montreuil

Maxime, Stefania et Anne remercient Gülseren de se joindre au groupe de travail de préparation.

6. Discussion sur le mouvement national

Compte tenu du manque de temps pour une discussion de fond, ce point est reporté au prochain CA.

7. Adhésion de Terre de Liens Île-de-France à l'Agence régionale de la biodiversité

L'agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France est la première à être créée en France. L'adhésion de notre association territoriale (AT) pourra être une incitation pour les autres AT à faire de même.

Délibération 2017-28 : Terre de Liens Ile de France demande à devenir partenaire de l'agence régionale de la biodiversité d'Île-de-France et engagera les démarches nécessaires

Michel Vampouille sera le référent sur ce sujet.

Il sera intéressant que le travail sur la biodiversité mené par les fermiers dans le cadre de leur bail rural environnemental (BRE) fasse l'objet d'un suivi des chargés de mission de cette agence.

8. Sujets à inscrire au prochain CA du lundi 11 décembre :

- La discussion sur le mouvement avec notamment les sujets : projet de création d'une fédération des associations locales et celui de l'évolution des statuts de la Foncière
- Les modifications au sein d'Abiosol avec la création du poste PAPI
- La fête à Milly
- L'AG

Dates des prochains CA

Lundi 11 décembre 2017

Mardi 16 janvier 2018

Lundi 12 février 2018

Lundi 12 mars 2018 (en présence du commissaire aux comptes)
